

Stages mortels : arrêtons la mise en danger de nos élèves

Le 18 juin, un élève de seconde est mort au cours d'un stage dans un magasin à Saint Lô. Sa mort n'est pas un simple accident mais le résultat d'une mise en danger que doit assumer le ministère de l'Éducation Nationale. Les stages d'observation en entreprise en classe de seconde, sous le prétexte fallacieux de permettre aux élèves de découvrir des métiers, sont un des moyens de rendre toujours plus perméable l'institution scolaire au monde de l'entreprise sans réelle pertinence pédagogique ¹.

Pourtant, le ministère ne peut ignorer que le travail tue (918 morts en 2023²). Comme le rappelle un récent article du journal *l'Humanité* : « la fréquence des accidents du travail, pour les jeunes de moins de 25 ans, s'élevait à 10 % en 2018. Soit un bilan 2,5 fois supérieur aux accidents de l'ensemble des salariés (environ 4%) ³. » Dans un contexte général de dégradation des conditions de travail, envoyer des jeunes inexpérimenté·es en milieu professionnel revient à les mettre gravement en danger. Il s'agit pourtant d'un choix assumé par ce gouvernement, qui subventionne massivement l'apprentissage tout en organisant l'exclusion progressive des élèves les plus fragiles du parcours scolaire ⁴.

Ces dernières semaines, trois mineur·es ont perdu la vie en entreprise ⁵. En 2022, un jeune de 14 ans est décédé lors d'un stage d'observation de 3^{ème} ⁶. Ces drames ne sont pas des faits divers : ils sont les conséquences d'une politique qui cherche à accélérer l'entrée des jeunes dans le monde du travail, au mépris de leur santé, et pire encore, de leur vie. Selon une enquête du centre d'études et de recherches publiée en 2020, 59 % des jeunes sortant de la voie professionnelle sont exposés à des risques de blessures ou d'accidents et 42% d'entre eux déclarent ne pas avoir reçu de formation ou d'information sur la santé et la sécurité à l'arrivée sur leur poste ⁷.

SUD éducation Paris réaffirme sa demande de suppression des stages d'observation en entreprise de 3ème et de seconde qui mettent en danger nos élèves et ne constituent pas des méthodes pédagogiques pertinentes pour former de futur·es citoyen·nes.

Dans une perspective plus large, nous rappelons notre opposition à la mise à disposition de la jeunesse au service des entreprises, dans un but purement politique et économique, que ce soit sous la forme de stages d'observation, d'apprentissage ou d'alternance.

¹ <https://www.sudeducation.org/communiqués/sud-education-attaque-par-darmanin-on-ne-se-laissera-pas-intimider-2/>

² <https://www.politis.fr/articles/2025/04/parti-pris-918-morts-au-travail-en-2023-un-record-accablant-un-silence-assourdissant/>

³ <https://www.politis.fr/articles/2025/06/accidents-de-travail-trois-mineurs-morts-en-deux-mois/>

⁴ <https://frustrationmagazine.fr/apprentissage-piege#3--travail-a-15-ans-pour-les-pauvres-etudes-longues-et-choix-de-vie-pour-les-riches>

⁵ <https://www.humanite.fr/social-et-economie/stages/mort-au-travail-un-lyceen-meurt-durant-son-stage-dobservation-dans-un-magasin-gifi>

⁶ <https://www.leparisien.fr/loire-atlantique-44/loire-atlantique-un-collegien-de-14-ans-decede-lors-dun-stage-sur-un-chantier-16-06-2022-HC5OVA7Z7ZAVXHBVNAHGCOGJEY.php>

⁷ https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/02/09/accidents-du-travail-les-jeunes-paieront-un-lourd-tribut_6215566_3234.html